



## DECLARATION PUBLIQUE D'IMPARTIALITE

POLYCERT est un organisme certificateur tierce partie. A ce titre, nous reconnaissons l'importance de l'impartialité dans l'exercice de nos activités de certification des systèmes de management. La bonne gestion des conflits d'intérêts et l'objectivité de nos décisions en matière de certification sont assurées par la mise en place de dispositions spécifiques.

Un comité représentant l'ensemble des parties prenantes a été créé afin de préserver l'impartialité de notre dispositif de certification. Ce comité est notamment sollicité pour participer à l'élaboration des politiques de POLYCERT, en termes d'intégrité, et à contrebalancer toute tendance à laisser des considérations commerciales ou toutes autres menaces (intérêts personnels, autoévaluation, familiarité, intimidation) de nature à entraver la fourniture objective et fiable de la prestation de certification. Par ailleurs, ce comité se réunit au moins une fois par an pour vérifier la tenue des engagements de POLYCERT Certification en termes d'impartialité des processus d'évaluation et de prise de décision.

### ☛ **Indépendance juridique et financière**

POLYCERT est juridiquement indépendante vis-à-vis de l'organisme apparenté.

POLYCERT est dotée de capitaux propres qui lui permettent de travailler en toute indépendance financière. Par ailleurs, son activité opérationnelle est suffisante pour lui assurer un équilibre financier.

### ☛ **Indépendance des auditeurs POLYCERT**

En vue d'éviter tout risque de conflits d'intérêt, POLYCERT soumet à ses auditeurs des ordres de missions comportant l'identité de l'organisme candidat. En les acceptant, ils attestent ne pas avoir conseillé ou formé cet organisme dans le domaine de certification considéré depuis au moins deux ans.

Par ailleurs, un auditeur appartenant à la même entité juridique qu'un organisme client ne peut intervenir lors de l'activité de certification de ce dernier.

### ☛ **Indépendance du personnel POLYCERT**

Chacun des collaborateurs de POLYCERT s'engage personnellement à agir de manière objective et à être libre de toutes pressions commerciales, financières ou autres qui pourraient compromettre son impartialité. Par ailleurs, les collaborateurs POLYCERT s'engagent à dénoncer toute situation qui pourrait créer un conflit d'intérêt.

### ☛ **Indépendance des dispositifs de certification POLYCERT**

Conformément aux dispositions normatives applicables, POLYCERT s'engage à ne pas proposer de prestation de certification à un autre organisme de certification.

Pareillement, POLYCERT s'engage à ne pas proposer ou fournir de prestations de conseil en matière de systèmes de management.

Par ailleurs, aucune des activités de certification n'est présentée comme liée aux activités d'un organisme de conseil ou de formation.

Fait à Brétigny sur Orge le 12 Avril 2017

**La Direction**

**Y GERARDIN**

**Le Responsable de Certification**

**R.ADJEL**